

PROGRAMME TECHNIQUE FONCTIONNEL

AMENAGEMENT DES LOCAUX DU NOUVEL ACCUEIL MULTI-BRANCHE DE « LE MOULE 2 »



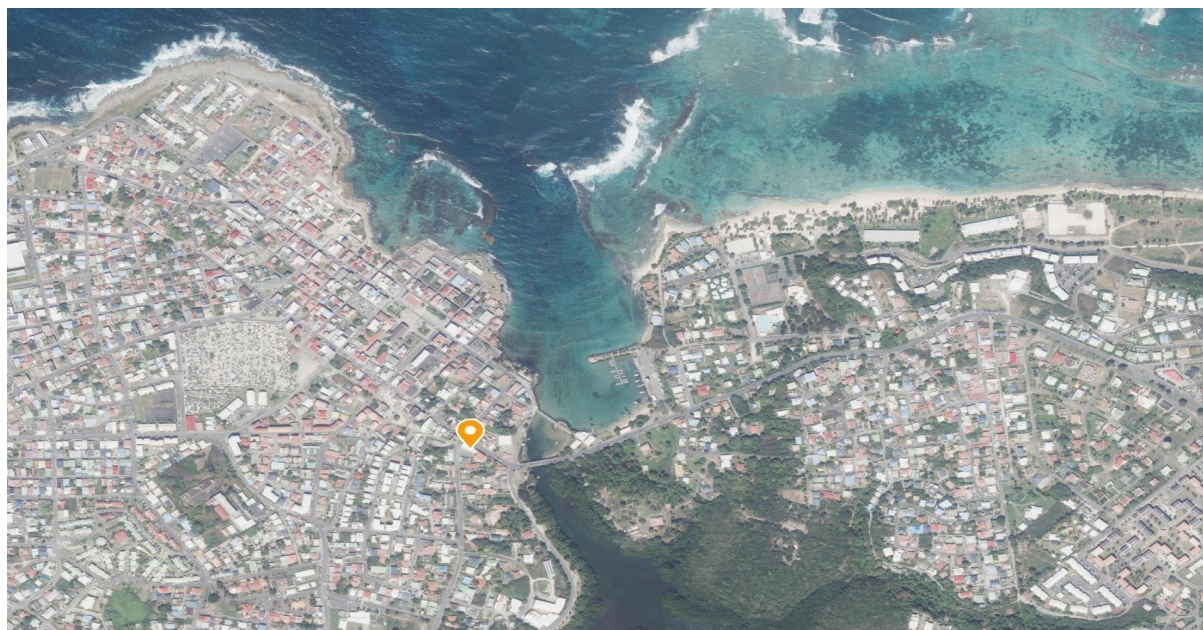
Table des matières

1. PRESENTATION DE L'IMMEUBLE.....	3
1.1 Plan de situation	3
1.2 Plan existant.....	4
2. Contexte et Objectifs du Projet.....	4
2.1. Plan Projeté.....	5
3. Travaux Envisagés	5
3.1. Travaux de Démolition	5
3.2. Travaux d'Aménagement.....	5
3.3. Travaux de Finition et Amélioration Esthétique.....	5
3.4. Travaux Techniques	6
4. Programme Fonctionnel	6
5. Intervenants.....	7
6. Phasage des Travaux	7

1. PRESENTATION DE L'IMMEUBLE

1.1 Plan de situation

Parcelle AP 0305

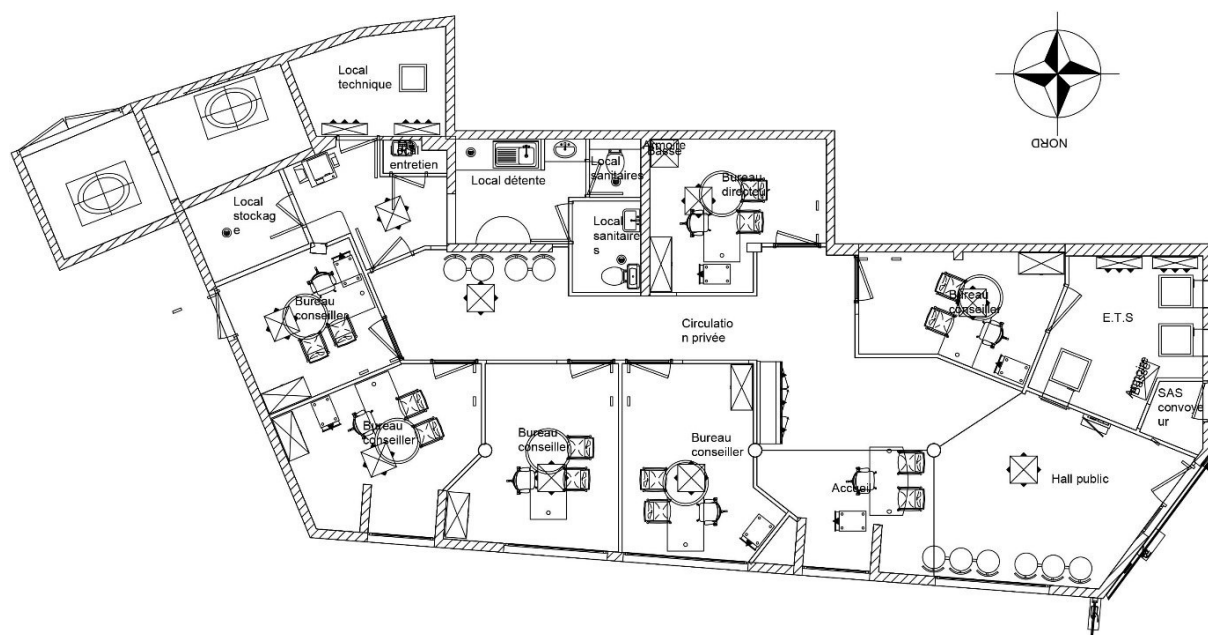


Situé à l'angle des Rues Sainte-Anne et Boulevard Rougé à la sortie Est du centre-ville du Moule, et, anciennement occupé par la Caisse d'épargne CEPAC, ce bâtiment composé de 2 niveaux héberge un opticien au Rez-de-chaussée et un cabinet médical sur l'ensemble de l'étage.

Les locaux sont « de bonne facture » avec une surface de 178 m² exploitable comprenant :

- 1 hall d'accueil,
- 1 bureau d'accueil,
- 1 ETS (Enceinte Technique Sécurisé - GAB),
- 5 bureaux de conseiller,
- 1 bureau de Directeur,
- 1 sanitaires (agents),
- 1 local détente,
- 1 local technique,
- 1 local de stockage,
- 1 local groupe électrogène (à l'extérieur).

1.2 Plan existant



2. Contexte et Objectifs du Projet

Le projet consiste à réaliser des travaux d'aménagement dans ces nouveaux locaux, afin de transférer l'accueil de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe et de Saint-Martin sis actuellement à section Cadenet 72 à la rue Saint-Jean.

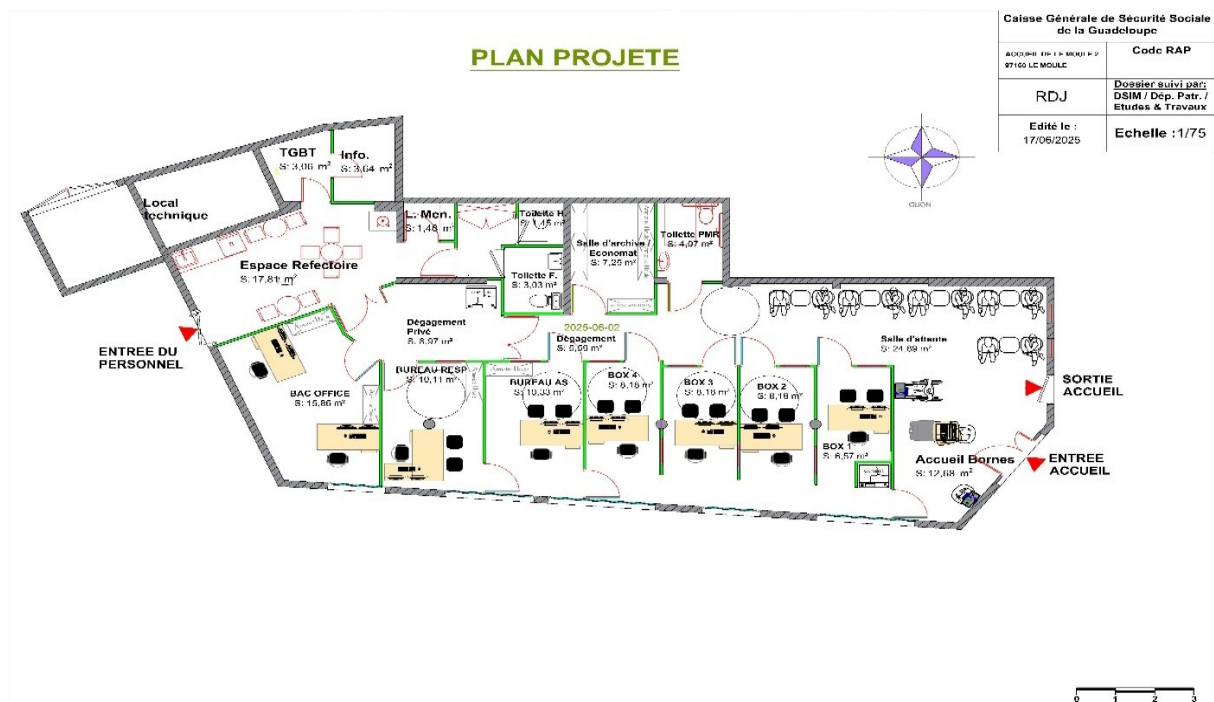
L'objectif est de réutiliser 20% l'aménagement existant du bâtiment, tout en adaptant les espaces afin de répondre aux besoins spécifiques de la CGSS, conformément aux normes en vigueur, notamment pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Le site devra être réhabilité en fonction des nouveaux usages, avec des aménagements modernes et fonctionnels pour y accueillir les usagers et le personnel de la CGSS.

Les travaux envisagés, du remplacement des faux plafonds à la mise en place des nouveaux équipements et aménagements intérieurs, permettront de créer un environnement moderne et confortable tant pour les usagers que pour le personnel de la CGSS.

La mise en conformité avec les normes ERP et l'amélioration de l'accessibilité extérieure seront également des éléments clés pour offrir un service adapté à tous les citoyens.

2.1. Plan Projeté



3. Travaux Envisagés

Les travaux envisagés incluent plusieurs interventions, permettant d'adapter l'espace existant et sa mise en conformité avec les normes actuelles, notamment celles relatives à l'accessibilité (ERP) et à l'organisation fonctionnelle du nouvel accueil.

3.1. Travaux de Démolition

Démolition de l'Espace ETS (Distributeur Automatique de Billets) et du bureau de conseiller:

- Démolition de l'espace dédié aux distributeurs automatiques de billets (ETS)
- Démolition des closions du bureau de conseiller contiguë à l'espace dédié au distributeurs.

3.2. Travaux d'Aménagement

1. Création de deux bureaux supplémentaires par une séparation légère permettant de recevoir les agents et les usagers dans un cadre plus fonctionnel.
2. Création de sanitaires accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et aux visiteurs, conformément aux exigences des établissements recevant le public (ERP).

3.3. Travaux de Finition et Amélioration Esthétique

Parois vitrées :

- Mise en place de parois vitrées pour séparer certaines zones de travail, tout en permettant une visibilité et une meilleure gestion de la lumière naturelle.

Portes de dégagement entre les bureaux :

- Création de portes de dégagement entre les différents bureaux pour faciliter la circulation et la communication interne entre les espaces.

Remplacement des dalles de faux-plafond :

- Remplacement de l'ensemble des dalles de faux-plafond pour moderniser l'apparence et améliorer l'acoustique des espaces intérieurs. De nouvelles dalles plus modernes et résistantes aux conditions locales (humidité, chaleur) seront installées.

Peinture des nouvelles cloisons :

- Peinture satinée lessivable pour les nouvelles cloisons en Placo créées pour les bureaux et autres espaces. Cela permettra d'assurer une finition esthétique et durable tout en facilitant l'entretien.
- Rafraîchissement de la peinture existante pour les espaces intérieurs non modifiés (murs, plafonds).

Reprise complète de la climatisation :

- Reprise totale du système de climatisation avec dépose et mise en place de l'ensemble des réseaux et des cassette 60x60 avec pompe de relevage.

3.4. Travaux Techniques

Création de postes électriques pour les nouveaux aménagements :

- Installation de nouveaux points électriques afin d'alimenter les bureaux et espaces de travail, y compris les nouveaux postes de travail (ordinateurs, équipements bureautiques).
- Mise en place de prises électriques et de circuits adaptés aux besoins de l'espace de libre-service pour l'accueil des usagers (bornes de consultation, distributeurs, etc.).

Création d'un réseau d'alimentation et d'évacuation d'eau :

- Raccordement à la plomberie existante pour garantir l'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées.

Menuiserie et fermeture des espaces GAB :

- Remplacement des GAB (ancien Distributeur Automatique de Billets) par des menuiseries adaptées pour réaménager les façades et assurer la sécurité des espaces intérieurs.

Rénovation des trottoirs environnants :

- Remise en état des trottoirs autour du bâtiment en lien avec la mairie, pour assurer une accessibilité optimale aux usagers et garantir la sécurité piétonne autour du bâtiment.

Raфраîchissement des façades du bâtiment :

- Peinture ou traitement des façades du bâtiment pour améliorer l'aspect extérieur, garantir l'étanchéité et renforcer l'esthétique du site en accord avec l'image de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe et de Saint-Martin.

4. Programme Fonctionnel

1. Hall d'Accueil

- Parois vitrées pour garantir une séparation visuelle tout en facilitant la gestion du flux des visiteurs.
- Espaces d'attente avec sièges confortables et affichages pour informer les usagers.

2. Bureaux :

- Deux nouveaux bureaux créés à partir des cloisons, avec un aménagement fonctionnel, permettant un travail efficace pour le personnel.
Ces bureaux seront connectés aux réseaux informatiques et électriques, et permettront de gérer les demandes des usagers de manière optimale.

3. Espace Libre-Service :

- Espace libre-service avec bornes informatiques ou autres dispositifs pour permettre aux usagers de consulter des informations et d'effectuer des démarches simples.

4. Sanitaires PMR :

- WC adapté aux Personnes à Mobilité Réduite, en conformité avec les normes ERP.

Synthèse de programme :

- 1 Hall d'accueil,
- 1 Wc PMR (usagers)
- 4 box de réception des usagers,
- 4 bureaux de conseiller,
- 1 bureau d'accueil assistante sociale,
- 1 bureau de responsable,
- 1 back-office,
- 2 locaux sanitaire (agents),
- 1 espace réfectoire,
- 1 local TGBT,
- 1 local informatique,
- 1 local technique avec local groupe électrogène (à l'extérieur),
- 1 local de stockage (archives).

5. Intervenants

Cette opération sera menée conjointement avec un CSPS (Coordinateur de Sécurité et de Protection de la Santé) et un CT (Bureau de contrôle technique).

La Maîtrise d'œuvre est internalisée au sein de la Maîtrise d'ouvrage.

6. Phasage des Travaux

- Phase 1 : Lancement de la procédure de marché CSPS et CT
- Phase 2 : Elaboration ESQ vers DCE du MOE
- Phase 3 : Lancement de la procédure du Marché de travaux
- Phase 4 : Réalisation des travaux des par les entreprises et suivi de chantier

COÛT PREVISIONNEL DES TRAVAUX : 250 669,00 € HT